

La philosophie des TPE

Michel Darnaud, Docteur d'État en sciences de l'éducation, professeur de philosophie au lycée Clément Marot (Cahors, France)

L'instauration des TPE (travaux personnels encadrés) en classe de terminale pour la rentrée 2001-2002 se présente comme une rénovation pédagogique et philosophique, tant dans la méthodologie que dans l'esprit qui préside à son fonctionnement. Elle intègre tous les acteurs du système éducatif, les enseignants, les élèves, les documentalistes, dans des équipes communautaires et interdisciplinaires. Les objectifs pédagogiques et la finalité formative étant de métamorphoser les élèves en responsables de leur réalisation, dans la mesure où ils choisissent eux-mêmes des projets éducatifs en collaboration avec une équipe d'enseignants qui les encadre dans l'élaboration de leur recherche et de la gestion des informations rassemblées. Cela implique une prise en charge institutionnalisée de l'hétérogénéité des élèves au niveau des contenus référentiels et des pré-requis, pour la constitution d'une problématique extériorisant une diversité d'interrogations et de vécus personnalisés. On assiste alors à l'instauration d'une pédagogie différenciée au sein d'une équipe de travail, avec un contrat à respecter intégrant l'apprentissage de l'élaboration d'un document, la participation dynamique et dialectique à l'argumentation et à la démonstration.

LA STRUCTURE MÉTHODOLOGIQUE

La relative brièveté de l'horaire (une heure par semaine) des TPE ne présente pas nécessairement un obstacle dans la mesure où l'essentiel réside dans la démarche plus que dans le contenu élaboré. La finalité est de permettre l'acquisition d'un savoir (c'est-à-dire un système de connaissances référentielles) et d'un savoir-faire débouchant sur la maîtrise d'une méthodologie fonctionnelle facilitant l'insertion dans l'enseignement supérieur et/ou dans la vie active, sociale, professionnelle et humaine. Lors de chaque rentrée scolaire, les enseignants proposent aux élèves dans chaque série une liste de thèmes possibles, non exhaustive, en relation avec le programme de la discipline principale. Des groupes de deux à quatre élèves vont se déterminer autour des sujets choisis et constituer une équipe pédagogique de deux professeurs au moins. Elle suivra le travail des élèves durant l'année ainsi que le carnet de bord consignait l'avancée et les difficultés de la recherche. Un mémoire (ou autres formes de production) sera présenté et soutenu devant un jury, la note intervenant dans l'obtention du baccalauréat. Les instructions officielles précisent les trois étapes de la réalisation : la détermination des sujets, la rédaction d'une synthèse argumentée, la communication et l'échange. Cette formalisation méthodologique ne peut occulter les questions posées par l'instauration matérielle, notamment les difficultés de gestion d'une innovation pédagogique dans une structure scolaire : le statut précis de l'élève, de l'enseignant, de l'équipe de travail, le choix des sujets proposés, les outils pédagogiques, le processus d'évaluation, le rôle des CDI et des salles équipées en audio-visuel et informatique.

L'ASPECT PHILOSOPHIQUE

D'un point de vue philosophique, les TPE manifestent l'émergence de qualités relationnelles, le travail en équipe, le contact et l'échange dialectisés, le respect et la prise en compte d'autres systèmes de référence. Ils révèlent l'ouverture à soi, au monde et aux autres et le droit à la différence. L'élément essentiel de la pédagogie, la motivation suscitée par la responsabilisation et l'autonomisation dans la gestion du travail à accomplir, définie par les finalités éducatives clarifiées, permet et favorise la réflexion, l'esprit d'initiative, la créativité. On retrouve ainsi les trois éléments constitutifs de toute démarche philosophique : la recherche d'une problématique, la conceptualisation et l'argumentation.

Un élément sous-jacent à cette innovation est l'autoformation, par auto-évaluation des actions éducatives en situation scolaire. Ce dispositif permet de transcender la relation institutionnelle élève-milieu scolaire pour situer l'apprentissage au niveau de l'existence, apprendre à être et à savoir-faire pour gérer son vécu par la prise en compte de ses possibilités intellectuelles, créatives, communicationnelles et relationnelles permettant d'extérioriser l'essentiel des référents et de mesurer la capacité à la responsabilisation et à l'organisation. La mutation du système référentiel et d'évaluation, bien que située à un niveau modeste et quasi expérimental dans les TPE, introduit une transformation dans la compréhension des connaissances et la constitution d'une authentique culture intériorisée et non artificiellement scolaire. La nécessité de l'ouverture de la philosophie à d'autres disciplines, le passage à l'interdisciplinarité dans une nouvelle logique d'apprentissage constitue un progrès dans la démarche philosophique qui ne se cantonne plus dans un enseignement conceptuel et théorique, au demeurant essentiel, mais se voit confronté à d'autres systèmes de valeurs, par complémentarité réciproque. La didactique ici légitime l'émergence d'une vision personnalisée des élèves concernant les grands axes du programme de philosophie et notamment l'ancrage contemporain de certaines problématiques, sans dénaturer la philosophie, mais au contraire en montrant en quoi les problèmes soulevés sont en relation permanente avec des éléments socio-politiques et culturels.

L'apprentissage de la citoyenneté implique une prise de conscience de la responsabilité morale au sein d'une communauté, particulièrement les droits et les devoirs définissant la liberté et le statut social. La lutte contre les préjugés passe par la constitution d'un savoir et d'un esprit critique. C'est la question de l'apprentissage de l'argumentation qui se trouve alors associée à l'émergence des savoirs. Les notions-concepts ou notions-problèmes concernant par exemple, le devoir, le bonheur, la liberté, le langage, la communication, l'art, constituent une initiation à la réflexion et à l'échange c'est-à-dire au savoir-être.

UN EXEMPLE DIDACTIQUE

Trois axes essentiels président à l'élaboration d'un TPE : le travail et la participation active des élèves en équipe, la dimension complémentaire groupe élèves-enseignants et enfin la relation enseignants entre eux, pluridisciplinairement. Par rapport au nouveau programme de philosophie, les notions peuvent s'interproblématiser et se recouper avec notamment l'histoire, l'économie, les lettres, les arts plastiques et les sciences. Encore faut-il établir des connexions interdisciplinaires pour dégager des points particuliers de réflexion et de recherche. Par exemple un TPE associant histoire et philosophie permet d'orienter les élèves vers de nombreux thèmes-problèmes : l'importance d'une réflexion sur les différentes théories du droit naturel chez différents auteurs (les élèves pourraient rechercher ces théories par exemple chez Hobbes, Rousseau, Pufendorf, Grotius) permet d'explicitier le rapport au droit positif et aux différents systèmes politiques. Cela permet d'aborder également le thème des libertés (individuelles, législatives, morales, religieuses...) par rapport à autrui dans une dimension non seulement philosophique mais également économique et sociale. Chaque groupe pourrait travailler sur un élément : les politiques dans l'histoire des civilisations et actuellement le problème des libertés et du droit mais aussi des coutumes et des religions dans le monde, le rôle des utopies dans les révolutions et les changements sociaux et de mentalité (un groupe étudierait Th. More, l'Utopie; en comparaison un autre s'intéresserait à la Cité Idéale de Platon, mais les deux établiraient une analyse-discussion concernant le marxisme et le communisme et leurs correspondances et/ou divergences). L'homme ne pouvant vivre en dehors de relations sociales institutionnalisées, on pourrait soulever la fonction des thèmes égalitaristes dans l'élaboration des relations humaines (des groupes se pencheraient sur les différentes déclarations des droits de l'homme, 1789, 1795, 1948... et parallèlement l'instauration d'un droit international humanitaire avec l'émergence de tribunaux internationaux pour juger les crimes contre l'humanité, contre l'exploitation des enfants...). Une autre recherche consisterait à s'interroger sur les fondements de l'organisation sociale, par exemple dans la Grèce du Ve siècle, tant au niveau politique, économique que philosophique, et les conséquences historiques. Dans la mesure où le programme de philosophie soulève des questions comme la souveraineté, le droit naturel et le contrat social ou la société juste, égalité et différences ou encore citoyenneté antique et citoyenneté moderne, la question de l'esclavage, etc., la dimension historique apparaît comme nécessité pour la compréhension et les axes de recherche sont alors multiples. On pourrait faire de même avec le thème du progrès historique en relation avec l'avancée des techniques, des connaissances, des sciences, des techno-sciences.